

CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L1122-10 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 20 février 2018 à 20 heures 00' à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR : première convocation.

SÉANCE PUBLIQUE :

1. FRIC 2017-2018: RÉFECTION DE LA RUE MARGANNE / AVENANT AU CONTRAT D'ÉGOUTTAGE POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX RÉSIDUAIRES URBAINES
2. MARCHÉS PUBLICS : ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHATS DE LA PROVINCE DE LIÈGE ET ARRÊT DES TERMES DE LA CONVENTION À INTERVENIR.
3. ENVIRONNEMENT - COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS TEXTILES MÉNAGERS : DÉCISION ET ARRÊT DES TERMES DE LA CONVENTION À INTERVENIR AVEC CURITAS SA.
4. PU/2017/081A (ST VINCENT DE PAUL ET BATIFIX) : PRISE DE CONNAISSANCE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET ACCORD SUR LE DÉPLACEMENT D'UNE PARTIE DU SENTIER VICINAL N° 26.
5. VOIRIES 2018: CHOIX DU MODE DE PASSATION ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ
6. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : RUE CARL JOST
7. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : RUE DE LIÉRY
8. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : RUE DU TIÈGE
9. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : RUE DE LA BRIQUETERIE

10. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT RESERVÉES POUR PERSONNES HANDICAPÉES SUR LES VOIRIES COMMUNALES
11. CPAS - BUDGET DE L'EXERCICE 2018 - SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE : APPROBATION
12. FABRIQUES D'ÉGLISES - MODIFICATION DE LIMITES TERRITORIALES : AVIS.
13. ÉNERGIE – COMMUNE ÉNERG-ÉTHIQUE : APPROBATION DU RAPPORT FINAL 2017.
14. PRISE D'ACTE DE LA DÉLIBÉRATION DU COLLÈGE COMMUNAL DU 18/01/2018 APPROUVANT UNE DÉPENSE ET DÉCISION D'ADMETTRE CETTE DÉPENSE.
15. CÂBLAGE INFORMATIQUE DES ÉCOLES COMMUNALES : CHOIX DU MODE DE PASSATION ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ.
16. TÉLÉPHONIE ET VIDÉOPARLOPHONES : CHOIX DU MODE DE PASSATION ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ.
17. CONSEIL COMMUNAL : COMMUNICATIONS

SÉANCE A HUIS CLOS :

1. PERSONNEL ENSEIGNANT - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
2. ÉCOLE LAPIERRE - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
3. ÉCOLE DU BOUNY - RATIFICATION
4. ÉCOLE DU BOUNY - RATIFICATION
5. ÉCOLE LAPIERRE - RATIFICATION
6. ÉCOLE DU BOUNY - RATIFICATION
7. ÉCOLE DU FORT - RATIFICATION
8. ÉCOLE DU FORT - RATIFICATION
9. ÉCOLES COMMUNALES - RATIFICATION

10. ÉCOLE DU BOÛNY - RATIFICATION
11. ÉCOLES DU FORT/LAPIERRE - RATIFICATION
12. ÉCOLE LAPIERRE - RATIFICATION
13. ÉCOLE DE MAGNÉE - RATIFICATION
14. ÉCOLE DE MAGNÉE - RATIFICATION
15. PERSONNEL COMMUNAL : RÉSERVE DE RECRUTEMENT D'ATTACHÉS SPÉCIFIQUES A.1. SP. POUR LA DIRECTION FINANCIÈRE.
16. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
17. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE

Pour le Collège,

Le Directeur général,


Philippe DELCOMMUNE.



Le Bourgmestre,


Roger LESPAGNARD.